

L'aide-soignant Au cœur des soins

Un métier qui fait du bien



Une formation par alternance

Un vrai + pour l'apprentissage dans
une démarche d'autonomie et de
responsabilité !

Fort de 12 années d'expérience dans la formation des auxiliaires de puériculture (IFAP) et plus de 280 professionnel-le-s formé-e-s et après une année d'expérience dans la formation des aides-soignant(e)s (100% de réussite et 99% d'insertion professionnelle), le GRETA CFA Haute Saône & Nord Franche Comté vous garantit une formation de qualité, basée sur la construction professionnelle de ses élèves au service de leur réussite.

Lieu de formation



3 rue Louis Marchal
BP 20535
90016 BELFORT Cedex



Nous sommes à votre disposition

Contact au Lycée Follereau

Stéphane DE POLI
Formateur Greta
07 62 55 48 17
stephane.de-poli1@ac-besancon.fr

Contact au GRETA

Catherine LOURENÇO DE ALMEIDA
Conseillère en formation
06 11 86 32 99
catherine.lourencodealmeida@ac-besancon.fr



I.F.A.S

(Institut de Formation des Aides-Soignants)

Belfort

En alternance
Sous contrat d'apprentissage



Nos spécificités

Cette formation s'adresse uniquement à des élèves ayant obtenu :

- un baccalauréat professionnel ASSP*
- un baccalauréat professionnel SAPAT**



- ✓ Capacité : 24 places
- ✓ Formation conduite par une équipe pédagogique de formateurs expérimentés.
- ✓ Une formation essentiellement marquée par des périodes d'apprentissage en milieu professionnel auprès de l'employeur et hors employeur.
- ✓ Formation incluant l'analyse de pratiques professionnelles en lien avec les terrains d'apprentissage.
- ✓ Suivi pédagogique personnalisé au service de la réussite de l'élève.
- ✓ Possibilité d'hébergement à proximité (internat du lycée Follereau ou Foyer des Jeunes Travailleurs).

* Accompagnement Soins Service à la Personne

**Service Aux Personnes et Aux Territoires

La formation

De septembre à juillet

Pour les titulaires du BAC PRO ASSP :

- ✓ 11 semaines de cours au lycée Follereau (5X2 semaines +1), 10 semaines de stage hors employeur et des périodes de stage auprès de l'employeur.

Pour les titulaires du BAC PRO SAPAT :

- ✓ 15 semaines de cours au lycée Follereau (6X2 semaines), 14 semaines de stage hors employeur et le reste chez l'employeur et des périodes de stage auprès de l'employeur.



Lorsque l'apprenti est chez son employeur, il est tenu de respecter les règles qui le lient au contrat de travail.

Les démarches pour l'employeur

- Contacter le Greta CFA



- Le Greta vous transmet le contrat d'apprentissage (CERFA)



- Compléter et retourner les documents



- L'OPCO (opérateur de compétences) vous envoie son accord de prise en charge.

